



Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Pour la sélection d'une Banque de Développement chargée de l'ouverture et de la gestion d'une ligne de financement

« Fonds Bleu pour le Bassin du Congo »

Liste des Abréviations

AFD	Agence Française de Développement
AMI	Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt
BDD	Banque De Développement
CAHOSCC	Comité des Chefs d'Etat et de gouvernements Africains sur les Changements Climatiques
CCBC	Commission Climat du Bassin du Congo
CDN	Contributions Déterminées Nationales
COP	Conference of the Parties
FAO	Food and Agriculture Organization
FMP	Entrepreneurial Development Bank
FVC	Fonds Vert Climat
F2BC	Fonds Bleu pour le Bassin du Congo
JICA	Japan International Cooperation Agency
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
ODD	Objectifs de Développement Durable
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
REDD+	Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation
USAID	United States Agency for International Development
4C Maroc	Centre de Compétences Changement Climatique du Maroc

1. CONTEXTE DE LA CONSULTATION

En 2015, la communauté internationale a adopté le Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030, assorti de 17 objectifs de développement durable (ODD), universels, indissociables et ambitieux pour lutter efficacement contre la pauvreté, protéger la planète et assurer une croissance mondiale inclusive.

La même année, l'Accord de Paris sur le climat a été adopté pour réduire les émissions de Gaz à effet de serre de manière à limiter l'élévation de la température globale de la terre à 2°C voire 1,5°C d'ici la fin du siècle.

Pour opérationnaliser ces actes, il a été créé le 16 novembre 2016 à Marrakech par les Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains, réunis en marge de la COP22 sur l'initiative de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, à l'occasion du Sommet de l'Action, à travers la Déclaration de Marrakech, la Commission du Bassin du Congo en plus de deux (02) autres commissions dont une pour la Région du Sahel et l'autre pour les Etats insulaires.

La Commission du Bassin du Congo, placée sous la présidence de Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, a pour mission d'assurer la coordination et le suivi de toutes les actions et initiatives visant à concilier la lutte contre les changements climatiques et le développement économique en vue de parvenir à une croissance inclusive : la diversification de l'économie, le développement des entreprises et l'amélioration des conditions de vie des populations dans les 16 Etats membres que sont : Angola, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, Kenya, Ouganda, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, République du Rwanda, Sao Tomé & Principe, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad et Zambie.

Également lancé par le Président Denis SASSOU NGUESSO à l'occasion de la tenue de la COP22, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (se référant dans le texte en tant que « Fonds Bleu ») est devenu une réalité le 9 Mars 2017 par la signature par dix (10) pays du Mémorandum d'entente le créant. Le Fonds Bleu s'inscrit ainsi en ligne droite des principales conclusions de la première conférence mondiale pour une économie bleue durable tenue à Nairobi, au Kenya du 26 au 28 novembre 2018.

Lors de la Conférence des Ministres de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Est sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (Brazza Finance Climat 2017) qui s'est déroulée du 3 au 5 octobre 2017 à Brazzaville au Congo, trois (03) principaux documents ont été adoptés, notamment (i) la Déclaration de Brazzaville, dont l'une des recommandations phare a été que la « Commission du Bassin du Congo » devienne « Commission Climat du Bassin du Congo » (CCBC); (ii) la feuille de route pour l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ; et (iii) la fiche d'identification des 24 programmes sectoriels, présentée en Annexe 1, à financer par le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Ces décisions des Ministres ont été entérinées par les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays de l'Afrique Centrale, de l'Afrique de l'Est et par le Roi du Maroc, réunis lors de leur 1er Sommet sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, qui s'est déroulé du 27 au 29 avril 2018 à Brazzaville au Congo, et qui a abouti à la signature, le 29 avril 2018, du Protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo.

Le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, désigné dès lors comme l'un des principaux outils financiers de la CCBC, a pour objectif de mobiliser les ressources nécessaires auprès des contributeurs et investisseurs, en vue du financement de la mise en œuvre des programmes et projets concourant au développement durable et à la promotion de l'économie bleue dans son champ d'intervention.

L'élaboration d'une stratégie de mobilisation des partenaires en vue de la mise en œuvre du plan d'investissement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et du portefeuille de programmes sectoriels prioritaires déjà identifiés à financer étant nécessaire, une étude de préfiguration s'est avérée indispensable pour la mise en place d'un outil de gouvernance tant politique, financier que technique pour le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Dans le cadre de l'appui du Royaume du Maroc à la Commission Climat du Bassin du Congo, et conformément au Mémorandum d'entente du 12 mars 2018, cette étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo a été financée par le Centre 4C Maroc sur un don de la coopération allemande ; avec le PNUD Maroc comme agence d'exécution, la maîtrise d'ouvrage de cette étude étant assurée par la Commission Climat du Bassin du Congo, avec comme maître d'ouvrage délégué le 4C Maroc et le maître d'œuvre étant le Consortium EY – Innpact.

L'étude de préfiguration a permis de constituer un premier pipeline de 250 projets couvrant les 24 programmes sectoriels du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et les Contributions Déterminées Nationales (CDN) des 16 pays pour une valorisation totale de US\$8,75 milliards. Les principaux éléments relatifs au pipeline de projets ont fait l'objet d'une présentation lors de la réunion du Comité des Chefs d'Etat et de gouvernements Africains sur les Changements Climatiques (CAHOSSC) du 8 février 2020 à Addis-Abeba (Annexe 2). Cette étude oriente également la Commission Climat du Bassin du Congo à la création d'un mécanisme financier dédié au Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et à l'héberger au sein d'une Banque de Développement. Enfin, des présentations du Fonds Bleu ont été effectuées devant des partenaires techniques et financiers clés lors d'une réunion à Brazzaville et lors de la COP 25 à Madrid dans le cadre d'un événement parallèle sous le très Haut patronage de son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, Président de la Commission Climat du Bassin du Congo. Une présentation sera également faite lors de la conférence des bailleurs de fonds qui se tiendra suite à la clôture de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Ces interventions sont explicitées en Annexe 3.

2. OBJECTIF DE L'AMI

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objectif de sélectionner une Banque de Développement chargée d'héberger la ligne de financement « Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ».

En général il s'agira de

- Héberger et Administrer le Fonds ;
- Opérationnaliser le mécanisme financier « Fonds Bleu pour le Bassin du Congo » ;
- Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des financements du fonds Bleu ;
- Contractualiser avec les bailleurs de fonds nationaux et internationaux (prêteurs et donateurs) afin d'abonder les ressources de financement ;
- Gérer le pipeline de projets d'une part en faisant le suivi et l'amélioration de leur maturité et d'autre part en identifiant de nouveaux projets ;
- Conduire et/ou finaliser au besoin les études techniques destinées à analyser la bancabilité et les impacts socio-économiques, environnementales & climatiques (due diligences) ;
- Via les modes d'intervention du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, financer les projets, inclus dans leur phase de préparation à travers des études de faisabilité ;
- Gérer/réguler les relations avec le secteur privé dans le cadre de leur participation au financement des projets. La banque sollicitera ces investisseurs privés non pas au niveau de la mobilisation des fonds, mais au niveau de chaque projet en tant que co-financement. En d'autres termes, les investisseurs publics et institutionnels seront sollicités pour abonder la ligne de financement ;
- Gérer le mécanisme financier « Fonds Bleu pour le Bassin du Congo », conformément au mandat et à la supervision de la Commission Climat du Bassin du Congo
- Respecter le mandat et les orientations stratégiques de la Commission Climat du Bassin du Congo ;
- Travailler en étroite collaboration avec la Commission Climat du Bassin du Congo.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- **Elaborer un Plan d'affaires pour le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo :**
 - Définir les objectifs d'impact du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, de sa théorie du changement et la mise en place d'un cadre et de système de gestion d'impact ;
 - Proposer un Plan d'Affaires de 5 et 10 ans à valider par la Commission Climat du Bassin du Congo.
- **Elaborer des politiques et procédures opérationnelles :**
 - Définir les règles d'investissement (Critères d'éligibilité, périmètre d'intervention, liste des types de projets éligibles, liste d'exclusion, instruments d'investissement, modalités de proposition et de sélection des projets ; obligation de l'étude d'impact sur l'environnement ; etc.) ;
 - Elaborer le Processus d'investissement du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (directive de financement, processus décisionnel, procédure de valorisation, mesures d'impact, système de suivi-évaluation...) ;
 - Elaborer un Manuel opérationnel et administratif des procédures.

- **Développer la structure juridique, opérationnelle et administrative du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo au sein de la Banque de Développement :**
 - Finaliser le modèle de gouvernance du fonds et définir précisément les règles pour chaque organe de gouvernance, en conformité avec les orientations arrêtées dans les résultats de l'étude de préfiguration ;
 - Formaliser juridiquement la délégation de gestion faite à la Banque de Développement par la CCBC ;
 - Héberger le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo au sein de la Banque de Développement ;
 - Créer l'ensemble des organes de gouvernance du « Fonds Bleu » au sein de la Banque de Développement ;
 - Mettre en place l'équipe opérationnelle et l'équipe de gestion du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo au sein de la banque.
 - Proposer les procédures de coordination et d'échange permanent avec la CCBC.

- **Soutenir la mobilisation des ressources financières :**
 - Négocier, établir et gérer les contrats de contributions sous forme de dons et les contrats de lignes de crédits ;
 - Anticiper les besoins de financement du Fonds Bleu, au regard du portefeuille de projets et de la Stratégie du Fonds Bleu, et des autres projets potentiels qui seront proposés par les pays membres de la CCBC, et mettre en place les procédures de réception et d'examen de ces projets et d'orientation et de conseil de leurs porteurs ;

- **Mobiliser les moyens nécessaires au financement des projets :**
 - Travailler de concert avec la CCBC pour mobiliser les services, l'infrastructure, le personnel, et les équipements nécessaires aux activités de réception, d'examen et de financement des projets ;
 - Exécuter les prêts et les dons en conformité avec les décisions prises, conformément au schéma des organes approuvés par la CCBC et le Conseil d'Administration du Fonds Bleu par la CCBC.;
 - Mettre en place un système de gestion des résultats et d'évaluation des performances des projets financés.

- **Assurer une gestion du portefeuille de projet :**
 - Assurer un déploiement du portefeuille d'investissements selon les règles d'investissement établies ;
 - Assurer une gestion des risques au niveau du portefeuille ;
 - Assurer la planification financière du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo en établissant le budget annuel du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo en termes de décaissement par projets et les autres dépenses ;
 - Assurer la mise en adéquation entre les besoins de décaissement des fonds et les financements (dons et lignes de crédit) à disposition (Asset Liability Management).

- **Fournir les services nécessaires à l'administration du Fonds :**
 - Exécuter les opérations de trésorerie avec un cadre opérationnel et comptable « Fonds Bleu pour le Bassin du Congo » distinct des autres opérations de la Banque de Développement ;

- Approuver et exécuter les dépenses et les charges opérationnelles du Fonds selon le budget établi ;
 - Mettre en place de la comptabilité du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.
 - Préparer de concert avec la CCBC les supports nécessaires à l'information et la prise de décision de chaque comité ;
- **Assurer la conformité du Fonds Bleu aux lois, règlements, procédures et politiques applicables au Fonds :**
 - Assurer la conformité des investissements et autres opérations du Fonds avec les standards internationaux, ainsi qu'avec les procédures qui seront mises en place d'un commun accord avec la CCBC ;
 - Mettre en application des mécanismes de sauvegarde sociales et environnementales pour chaque projet ;
 - Soumettre et obtenir l'approbation de la CCBC pour chaque mise à jour ou modification des procédures et politiques du fonds notamment la stratégie d'investissement.
- **Préparer les rapports du Fonds :**
 - Préparer l'ensemble des rapports financiers et non financiers du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
 - Préparer les rapports périodiques spécifiques requis par le Comité Exécutif, la Commission Climat du Bassin du Congo et les bailleurs internationaux.
- **Promouvoir le Fonds :**
 - Contribuer à la définition/mise à jour de la stratégie de levée de fonds du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
 - Négocier, superviser et gérer les engagements des donateurs et prêteurs.
 - Promouvoir le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo au niveau sous-régional et international en étroite coopération avec la CCBC ;
 - Mettre en place et implémenter une stratégie de communication et de marketing (web, médias, événements « Fonds Bleu », réseaux sociaux, publications).

3. CRITERES GENERAUX DE SELECTION

Outre l'adéquation de la proposition de stratégie d'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo avec les objectifs de la Commission Climat du Bassin du Congo, les critères suivants seront notamment à considérer dans l'évaluation des propositions des différentes candidatures :

- **Expérience dans l'établissement, l'administration et la gestion d'un fonds public pour le compte de bailleurs internationaux :**
 - Avoir une expérience dans la création juridique, opérationnelle et l'administration de fonds public ou trust-funds multi-donneurs ;
 - Avoir une expérience dans l'hébergement d'un fonds public multi-donneurs ;
 - Avoir une expérience dans la création et la gestion d'une ligne de crédit de bailleurs internationaux ;

- Avoir une expérience dans la mise en place des politiques, procédures, outils et processus de contrôle fiduciaire répondant aux standards internationaux et aux exigences de reporting et de transparence des bailleurs de fonds.
 - Disposer d'une politique, opérationnelle d'évaluation environnementale sociale et stratégique, répondant aux normes internationales
- **Crédibilité auprès des Bailleurs internationaux :**
 - Disposer d'une solidité financière certifiée par une notation financière rassurante pour les bailleurs de fonds ;
 - Bénéficiaire d'une reconnaissance de la Banque de Développement comme partenaire de choix par les principaux bailleurs internationaux tels que par exemple : Fonds Vert pour le Climat, Union Européenne, Union Africaine, le PNUD, FAO, Banques de Développement telles que AFD, KfW, JICA, USAID, FMO ... ;
 - Bénéficiaire d'une renommée en tant qu'institution financière d'hébergement des donations, prêts des bailleurs internationaux et partenaire d'implémentation de programmes d'assistance technique.
- **Ancrage dans la sous-région du Bassin du Congo :**
 - Disposer des bureaux ou représentations dans plusieurs des 16 Etats de la Commission Climat du Bassin du Congo ;
 - Avoir une expertise et une expérience démontrée dans le financement des projets en Afrique Centrale et/ou en Afrique de l'Est ;
 - Avoir une expertise et une expérience dans le soutien aux Etats, aux organisations sous-régionales, aux Institutions financières et aux opérateurs économiques de la région du Bassin du Congo dans la mobilisation des ressources financières et le financement des projets : Communauté économique des Etats, Institutions et organismes spécialisés africains, ONG et organisations de la société civile africaines et internationales intervenant en Afrique centrale et/ou en Afrique de l'Est, Fonds d'investissements, sociétés de gestion investissant en Afrique, acteurs privés opérant en Afrique Centrale et/ou en Afrique de l'Est ;
 - Expérience dans la mise en œuvre de financement, programmes relatifs à l'Agenda 2063 pour l'Afrique.
- **Expérience liée à la stratégie d'investissement d'un Fonds :**
 - Avoir une expérience de financements dans les domaines climatique, environnemental et de l'Economie Bleue ;
 - Avoir une expérience spécifique dans le financement de projets des 24 programmes sectoriels, présentés en Annexe 1, en Afrique Centrale, projets relatifs à la lutte contre le changement climatique (Atténuation, Adaptation, REDD+) ;
 - Avoir une expérience dans la collaboration à la mise en œuvre des plans climat et des CDN au niveau des Etats Membres de la Commission climat du Bassin du Congo ;
 - Avoir une expérience et disposer d'une capacité dans le déploiement et la gestion de subventions à l'égard de projets d'assistance technique, d'études de faisabilité, de renforcement des capacités... ;
 - Avoir une expérience et disposer d'une capacité dans le déboursement et la gestion des lignes de crédit de type « Project finance » ;
 - Avoir une expérience dans la structuration et le financement de projets transfrontaliers et inter-régionaux.

- Démontrer une capacité de mobilisation des financements,
 - Une expérience dans le développement de produits financiers verts sera d'un grand atout.
- **Contrôle, Transparence et organisation :**
- Disposer de la personnalité juridique et des organes de gouvernance autonomes permettant d'implémenter le système de gouvernance tel que souhaité par le Fonds Bleu ;
 - Disposer d'un système de contrôle interne efficace, efficient et économique, fondé sur les meilleures pratiques internationales ;
 - Disposer d'un système de comptabilité qui fournit des informations exactes, complètes et fiables en temps voulu, suivant les normes de comptabilité internationales ;
 - Disposer de politiques, procédures et outils répondant aux standards internationaux et aux exigences des bailleurs de fonds en termes de transparence ;
 - Disposer d'une organisation interne et des équipes expérimentées et en capacité suffisante pour gérer la ligne de financement Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Une liste des candidats présentant les aptitudes requises pour devenir la Banque de Développement chargée de l'ouverture et de la gestion de la ligne de financement Fonds Bleu pour le Bassin du Congo sera établie et les candidats présélectionnés seront invités à présenter leurs propositions technique et financière.

4. DUREE DU MANDAT

Le mandat de la présente mission est de 5 ans renouvelable si les performances définies par les Etats sont jugées satisfaisantes. Une première évaluation indépendante sera ordonnée par la CCBC après 2 ans d'exercice.

5. Autres informations

Les candidats pourront accéder aux éléments d'informations auxquels fait référence cet AMI, en contactant le Secrétariat de la Commission Climat du Bassin du Congo à l'adresse e-mail suivante : contact@ccbc-cbcc.org